Historique du projet

FIN DES ANNÉES 80 / DÉBUT 90

Recrudescence des crues et prise de conscience des dysfonctionnements de l'Yzeron.

1991

Création d'un syndicat intercommunal d'études (SEagyrc) et analyse de différents scénarios pour se prémunir contre les crues.

1998

Décision de mise en place d'un Comité de rivière, structure associant trois collèges (collectivités, partenaires, usagers), pour gérer l'ensemble des dysfonctionnements à l'échelle du bassin versant de l'Yzeron à travers une démarche de Contrat de rivière.

2001

Création du Sagyrc pour porter le programme d'actions élaboré par le Comité de rivière

Finalisation des études et élaboration du Contrat de rivière.

2002

Signature par l'ensemble des communes et partenaires du Contrat de rivière 2002-2009, comprenant un programme d'actions pour se prémunir des inondations, restaurer les cours d'eau, améliorer la continuité piscicole et lutter contre les pollutions.

2006

Suite aux crues majeures de 2003 et 2005, actualisation du programme des travaux, confirmation des solutions techniques (barrages secs et élargissement des cours d'eau) et du financement des projets.

OCTOBRE 2007

Choix des maîtres d'œuvre des aménagements de cours d'eau et des barrages.

AUTOMNE 2007

Concertation préalable du public sur les aménagements de cours d'eau et les barrages secs.

AUTOMNE 2008 / PRINTEMPS 2009

Deux crues importantes génèrent des dégâts majeurs sur les habitations riveraines et les infrastructures. Les riverains se mobilisent pour demander une action rapide.

Le Syndicat fait le choix de phaser la réalisation des aménagements de protection et de lancer les aménagements de cours d'eau, plus avancés sur les plans technique et réglementaire.

FIN 2009 / DÉBUT 2010

Enquête publique sur les aménagements de cours d'eau.

Réalisation par le Sagyrc des travaux post-crues sur les cours d'eau.

2010

Bilan du Contrat de rivière.

Décision de ne pas relancer une procédure de ce type, avant que ne soit réalisé l'ensemble du programme d'action initialement prévu.

FIN 2010 / DÉBUT 2011

Obtention de la déclaration d'utilité publique des aménagements de cours d'eau.

Lancement des études en vue d'élaborer un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI).

PRINTEMPS 2013

Livraison des premiers aménagements de cours d'eau pour une protection centennale à Charbonnières-les-Bains, après un an de chantier.

DÉCEMBRE 2013

Le Programme d'Actions et de Prévention contre les inondations de l'Yzeron, est, après 10 mois d'instruction, validé et labellisé par l'État.

2013 / 2015

Réalisation de sondages géotechniques approfondis sur les sites des barrages.

Prise en compte des dernières normes en matière de sécurité des ouvrages.

Finalisation de la conception technique des barrages.

1ER SEMESTRE 2016

Livraison des aménagements de cours d'eau à Oullins après deux ans de travaux.

Démarrage des travaux à Sainte Foy-lès-Lyon.

Concertation sur les projets de barrages secs.

2018

Délibération du Sagyrc en faveur de la poursuite du projet

2019

Poursuite des études

2020

Préparation de l'enquête publique

Décision du Sagyrc de re-questionner la stratégie

2021

Lancement de Concert'eau